



Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

# Plan de développement

2020-2024

Rédigé par Pierre Blain, directeur général

Approuvé par le conseil d'administration le 21 février 2020

Déposé à l'assemblée générale le 22 août 2020

## **Planification stratégique 2020-2024 FSHEQ**

### **I. Planification stratégique**

Le conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a mis en place en 2019 un comité pour revoir la planification stratégique. Le mandat fut confié au directeur général d'entreprendre les démarches à cet effet.

Des consultations ont été faites auprès des membres pour définir la mission, la vision et les valeurs de la FSHEQ.

Un document de travail a été déposé auprès des membres du conseil d'administration qui l'a revu et commenté.

Le conseil d'administration a adopté la version finale de sa planification stratégique 2020-2024 à sa réunion du 21 février 2020.

### **II. Qui sommes-nous ?**

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a été enregistré auprès du Registraire des entreprises du Québec en 1978 sous le nom de Fédération provinciale des sociétés d'horticulture. C'est en 1985 que le nom actuel a été changé pour mieux refléter les réalités de la FSHEQ.

Un regroupement de sociétés d'horticulture existait déjà depuis 1939. La plus ancienne société d'horticulture connue au Québec a été fondée en 1898 à St-Lambert.

La fusion de 1978 répondait à une demande du gouvernement du Québec qui souhaitait regrouper des organismes qui avaient des missions semblables afin de rationaliser les ressources et développer le loisir.

Par conséquent, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec en tant qu'organisme national de loisir, a comme mission d'appuyer le développement de la pratique active du loisir.

Présente dans toutes les régions du Québec, la Fédération regroupe des sociétés d'horticulture, des comités d'embellissement, des jardins communautaires ainsi que d'autres organismes qui œuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement. Elle fait la promotion de l'horticulture et de ses bienfaits au niveau social, économique, culturel. Elle encourage des pratiques écologiques responsables pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie.

### III. Notre mission, notre vision, nos valeurs

#### Notre mission

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec en tant qu'organisme national de loisir a comme mission d'appuyer le développement de la pratique active de l'horticulture comme loisir.

#### Nos champs d'intervention :

- Le développement de la pratique active de l'horticulture comme loisir auprès d'une clientèle de tous âges ;
- La pratique de l'horticulture comme activité physique en vue d'une meilleure santé ;
- La défense de pratiques écologiques responsables pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie ;
- La représentation des intérêts de ses membres ou de leurs activités auprès des instances pertinentes aux plans local, régional, national et international ;
- L'information, la diffusion et la promotion de l'expertise auprès de ses membres et de la population ;
- Les conseils pour la mise sur pied et la gestion d'une société d'horticulture ou d'un comité d'embellissement ;
- L'organisation de programmes et de concours ;
- L'accréditation des emblèmes floraux des municipalités ;
- La formation pour certaines activités, telles que des stages de formation de juge au niveau des concours locaux d'embellissement des municipalités.

#### Notre vision

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est un acteur incontournable dans le développement de l'horticulture au Québec comme loisir santé et dans la défense de pratiques écologiques responsables.

#### Nos valeurs

La Fédération a développé un code des valeurs tant pour ses membres que pour sa propre organisation.

Le code d'éthique présente les valeurs de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec et des membres de ses sociétés et oriente les réflexions en vue d'une prise de décision et d'orientation de leurs actions.

Il vise à donner une direction. En adoptant ces valeurs et, conséquemment, en se comportant selon les attentes, les membres de la FSHEQ renforcent la culture éthique du secteur de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement. Ils contribuent ainsi à maintenir la confiance du public dans l'intégrité de nos membres.

## Énoncées des valeurs de la FSHEQ

Les valeurs qui suivent expriment la culture de nos organisations. Elles sont présentes dans toutes les activités des membres. Elles ne peuvent être prises isolément, car elles s'imbriquent les unes aux autres. Le code met des mots, donne un sens. Il est un outil fondamental pour les membres puisqu'il aide à déterminer « quoi faire pour bien faire ».

La FSHEQ identifie quatre valeurs qui constitue la base de l'engagement de ses membres :

- Le respect
- L'intégrité
- La transparence
- L'excellence

### **Respect : Accorder un second regard**

Le respect consiste à accorder un second regard sur nos activités en horticulture et notre environnement afin de ne pas heurter inutilement la nature et les personnes qui nous entourent.

*La relation avec notre entourage doit être empreinte de considération, de dignité et d'équité, et contribuer à un milieu propice à l'engagement, la transparence et l'ouverture.*

### **Intégrité : Agir sans compromis, dans l'intérêt de tous**

L'intégrité, c'est agir, sans compromis, dans l'intérêt de l'environnement, tout en assurant la protection et la prépondérance des droits de l'ensemble de la population, y compris les jeunes lorsque nous devons interagir avec eux.

*En œuvrant au sein de nos organisations avec intégrité, les membres des comités contribuent à renforcer la confiance des citoyens en l'honnêteté, l'équité et l'impartialité du réseau de l'horticulture et de l'écologie. Ils le font en traitant tous les participants, jeunes et plus âgés, sans familiarité et en absence de toute forme de sexisme, d'harcèlement ou d'intimidation.*

### **Transparence : Gérer judicieusement les ressources naturelles**

La transparence c'est gérer judicieusement les ressources naturelles lors de nos pratiques en horticulture en agissant de manière responsable et en faisant des choix compréhensibles pour l'environnement.

*Les membres des comités ont la responsabilité de protéger l'environnement et de créer un milieu de vie conforme au mandat qu'ils se sont donnés.*

### **Excellence : Donner le meilleur**

L'excellence c'est donner le meilleur de soi pour réaliser un produit ou un service qui apporte une satisfaction optimale.

*L'excellence dans la défense de l'environnement par l'horticulture exerce une influence positive sur tous les aspects de notre vie collective. Le respect de la*

*confidentialité, l'engagement, la collégialité, la collaboration, la formation, le perfectionnement et l'ouverture d'esprit face à la diversité des clientèles contribuent tous à l'efficience élevée des sociétés ou des comités membres de la FSHEQ.*

#### **IV. Analyse environnementale**

Pour établir son plan d'action, la Fédération a fait une analyse environnementale afin de connaître ses forces et ses faiblesses tant au niveau externe qu'au niveau interne.

Au niveau externe, les éléments suivants influenceront notre plan d'action

1. Les changements climatiques
2. Écologie et environnement
3. Environnement et santé
4. Promotion de la santé par l'horticulture
5. L'horticulture
6. L'agriculture urbaine ou de proximité
7. Les lobbies environnementaux
8. L'industrie versus les comités
9. La FIHOQ et la Table filière de l'horticulture ornementale
10. Les Fleurons
11. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
12. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
13. La notoriété de la FSHEQ

Au niveau interne, les éléments suivants influenceront notre plan d'action

1. L'horticulture comme loisir –organisme national de loisir - leadership
2. La gouvernance de la FSHEQ
3. Santé et horticulture
4. 160 sociétés membres
5. Les Programmes de la FSHEQ
6. Les concours de la FSHEQ
7. Accréditer les emblèmes floraux des municipalités
8. Administration et ressources internes limitées
9. Budget limité
10. Recherche de dons et de commanditaires
11. Se faire connaître
12. La Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie

## **V. Stratégie et axes de communication**

L'analyse environnementale que nous avons faite nous amène à des pistes de stratégie pour faire progresser la FSHEQ. Pour ce faire, la FSHEQ a identifié 5 axes de développement.

Nos axes de développement

1. Assumer le leadership de la FSHEQ en tant qu'organisme de loisir en horticulture
2. Assumer le leadership de la FSHEQ en écologie
3. Consolider l'offre de services aux membres
4. Développer la notoriété de la FSHEQ
5. Revoir la gouvernance de la FSHEQ pour offrir une gestion améliorée et transparente

## **VI. Plan d'action et de développement (VOIR ANNEXE I)**

**ANNEXE I – PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FSHEQ 2020- 2024**

AXES DE DÉVELOPPEMENT	OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	Rec	2021	2022	2023	2024
1. Assumer le leadership de la FSHEQ en tant qu'organisme de loisir en horticulture	01. Promouvoir l'horticulture en tant que loisir en favorisant son accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accessibilité de l'horticulture comme loisir auprès de la population en général</li> <li>Promouvoir l'horticulture comme loisir afin d'augmenter sa pratique</li> <li>Présence de la FSHEQ sur la scène locale, régionale et provinciale</li> <li>Recenser les bonnes pratiques de l'horticulture en tant que loisir</li> <li>Mettre à jour le site internet de la FSHEQ pour l'axer sur la promotion de l'horticulture</li> </ul>	C  C P C P	X	X	X	X
	02. Promouvoir les bienfaits de l'horticulture comme loisir et favoriser la qualité de l'expérience vécue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des instruments de promotion de l'horticulture comme loisir actif</li> <li>Favoriser la qualité de l'expérience vécue par les participants pour les inciter à continuer</li> </ul>	R				
	03. Promouvoir l'horticulture comme facteur d'amélioration de la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les études qui traite des bienfaits de l'horticulture sur la santé</li> <li>Entrer en partenariat avec des chercheurs universitaires dans ce domaine</li> <li>Publier les résultats des études</li> </ul>	C  P  C				

	04. Faciliter la pratique de l'horticulture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à des événements promotionnels pour faire connaître l'horticulture auprès du grand public</li> <li>• Développer une boîte à outil pour la pratique de l'horticulture</li> <li>• Développer des fiches jardinage sur différents sujets d'intérêt</li> </ul>	R	X	X	X	X
	05. Identifier les secteurs de l'horticulture pour différentes clientèles	Développer les différents secteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Horticulture</li> <li>• Agriculture urbaine</li> <li>• Plantes d'intérieur</li> <li>• Arbres et arbustes</li> </ul>	R	X	X	X	X
	06. Favoriser l'intégration des clientèles particulières en horticulture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les clientèles particulières : personnes immigrantes, personnes âgées, jeunes, personnes avec handicap</li> <li>• Identifier les organisations partenaires</li> <li>• Identifier les moyens</li> </ul>	R	X	X	X	X
	07. Développer l'horticulture auprès de nouvelles clientèles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir les programmes de la FSHEQ pour mieux intégrer les clientèles particulières</li> <li>• Préparer des outils adaptés aux clientèles particulières</li> </ul>	P	X			
	08. Assurer le financement de la FSHEQ pour assumer la participation aux projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux exigences du MEES afin d'augmenter notre subvention</li> <li>• Revoir le financement de la FSHEQ</li> <li>• Augmenter les revenus autonomes de la FSHEQ par la vente de services</li> <li>• Participer au Programme Placement Loisir</li> </ul>	R	X	X	X	X



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de levée de fonds</li> </ul>					
2. Assumer le leadership de la FSHEQ en écologie	01. Faire la promotion de l'écologie en accord avec la mission de la FSHEQ auprès de nos membres et du grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des fiches thématiques en écologie</li> <li>• Mettre à jour le site internet pour intégrer l'écologie</li> <li>• Produire de articles pour l'HORTIQUOI</li> </ul>	P	X	X	X	
	02. Participer en tant que groupe intéressé aux grands débats de la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer des mémoires en liens avec l'écologie</li> <li>• Émettre de communiqués de presse sur les enjeux environnementaux</li> </ul>	P	X	X		
	03. Constituer une banque documentaire sur l'écologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer une banque de données sur l'écologie</li> <li>• Se tenir à jour sur les tendances</li> <li>• S'associer avec des chercheurs universitaires dans ce domaine</li> </ul>	P				
	04. Développer le membership de groupes écologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la promotion de la FSHEQ auprès des groupes écologiques pour qu'ils deviennent membre de la FSHEQ</li> </ul>	P				
3. Consolider l'offre de services aux membres	01. Actualiser l'offre de services aux membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter les membres sur leurs besoins</li> <li>• Continuer à organiser des rencontres régionales des membres</li> </ul>	P				
	02. Développer un curriculum de formations pour les membres de la FSHEQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des formations pratiques en horticulture</li> <li>• Développer des formations pratiques en agriculture urbaine</li> </ul>	R	X	X		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des formations pratiques en administration comme règlements généraux, communications, administration et reddition de comptes</li> </ul>					
	0.3. Revoir la Journée de la Fédération pour y ajouter une dimension formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclure dans la Journée de la Fédération une dimension FORMATION</li> <li>• Développer des ateliers pratiques</li> <li>• Augmenter le réseautage lors de la Journée</li> </ul>	R		X		
	04.Revoir les programmes de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser le Programme Horti-Jeunes</li> <li>• Actualiser le Programme Hort-Aînés</li> <li>• Actualiser le Programme Écologie et environnement</li> </ul>	R	X	X		
	05.Revoir les concours de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser le concours Marie Victorin</li> <li>• Actualiser le concours Suzanne Brûlotte</li> <li>• Actualiser le concours Gisèle-Lamoureux</li> <li>• Actualiser le concours des retours des conférences</li> <li>• Actualiser le concours du meilleur compte-rendu de projet</li> </ul>	P		X		
			P		X		
			P		X		
			P		X		
	06.Participer activement aux rencontres régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartir parmi les administrateurs les rencontres régionales</li> <li>• Préparer un canevas des rencontres régionales</li> <li>• Mieux publiciser les rencontres régionale</li> </ul>	R				

	07.Revoir le programme d'accréditation des emblèmes floraux qui s'adresse aux municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser le programme actuel</li> <li>Revoir les critères d'acceptation des emblèmes floraux</li> <li>Travailler de concert avec les municipalités et les sociétés</li> <li>Communiquer avec les municipalités</li> <li>Établir une tarification</li> <li>Publiciser l'accréditation</li> </ul>	P			X	
4.Développer la notoriété de la FSHEQ	01. Participer aux grands débats de la société en regard de l'horticulture comme loisir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les sujets d'intérêt pour la FSHEQ</li> <li>Préparer des documents de réflexion</li> <li>Faire la promotion de l'horticulture comme loisir actif</li> </ul>	R	X	X	X	X
	02. Participer aux grands débats de la société en regard de l'horticulture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les sujets d'intérêt pour la FSHEQ</li> <li>Préparer des documents de réflexion</li> <li>Faire la promotion de l'horticulture ouvert à tous</li> </ul>	R	X	X	X	X
	03. Participer aux grands débats de la société en regard de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les sujets d'intérêt pour la FSHEQ</li> <li>Préparer des documents de réflexion</li> <li>Faire connaître les orientations de la FSHEQ en environnement</li> </ul>	R	X	X	X	X
	04. Publier des communiqués de presse en lien avec la mission de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une revue de presse quotidienne</li> <li>Identifier des sujets d'intérêt pour la FSHEQ</li> <li>Rédiger des communiqués de presse</li> </ul>	R	X	X	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les publier</li> </ul>					
	05. Organiser des activités grand public en agriculture urbaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des formations en agriculture urbaine pour le grand public</li> <li>• Développer des formations plus spécialisées en agriculture urbaine</li> </ul>	R	X	X	X	X
	06. Mettre sur pied <i>Les journées québécoises de l'horticulture</i> pour faire connaître la FSHEQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les objectifs des Journées</li> <li>• Proposer au conseil d'administration Les journées québécoises de l'horticulture</li> <li>• Enregistrer le nom</li> <li>• Présenter une programmation</li> <li>• Travailler de concert avec l'industrie</li> <li>• Impliquer les sociétés membres</li> <li>• Financer l'événement</li> <li>• Identifier une thématique à chaque année</li> <li>• Faire le bilan</li> </ul>	R	X	X	X	X
	07. Créer un ordre honorifique qui reconnaîtrait le travail d'individus, de sociétés ou d'entreprises dans le développement de l'horticulture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les objectifs de l'Ordre honorifique</li> <li>• Proposer au conseil d'administration la création d'un ordre honorifique</li> <li>• Identifier un nom</li> <li>• Établir les règles d'attribution</li> <li>• Établir une liste de récipiendaires</li> <li>• Faire la promotion de l'ordre</li> </ul>	P				X
5.Revoir la gouvernance de la FSHEQ pour une gestion améliorée et transparente	01. Adapter la gouvernance de la FSHEQ en fonction du code proposé par le MEES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser le nouveau code</li> <li>• Présenter au conseil d'administration les changements nécessaires pour son adoption</li> </ul>	R		X	X	X

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir les règlements généraux en fonction du nouveau code</li> <li>• Faire approuver les nouveaux règlements généraux par le conseil d'administration</li> <li>• Faire approuver les nouveaux règlements généraux par l'assemblée générale</li> </ul>					
02. Modifier le site internet pour rendre public la gouvernance de la FSHEQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer sur le site internet une page gouvernance</li> <li>• Mettre sur le site internet les règlements généraux</li> <li>• Mettre sur le site internet les ordres du jour et les procès-verbaux des assemblées générales</li> <li>• Mettre sur le site internet les rapports annuels des activités</li> <li>• Mettre sur le site internet la liste des administrateurs</li> </ul>	R	X	X	X	X
03. Tendre vers la parité homme femme sur le conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter une description de tâches pour les administrateurs</li> <li>• Mettre en place une politique de parité pour le conseil</li> <li>• Faire la promotion de la parité auprès des membres</li> </ul>	R	X	X	X	X
04. Établir des politiques sur la transparence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le code d'éthique de la FSHEQ pour l'adapter aux nouvelles règles</li> <li>• Revoir les politiques sur l'administration financière</li> <li>• Revoir la politique sur les conflits d'intérêts</li> </ul>	R	X	X	X	X

Adopté par le conseil d'administration en février 2020

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Revoir la politique sur la gestion de risques</li></ul>						
--	--	---	--	--	--	--	--	--